

# Sommaire: Évaluation de l'entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le développement du marché du travail



## Objectifs du programme

L'Entente Canada–Nouvelle Écosse sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et la Nouvelle Écosse pour la conception et la mise en œuvre des prestations d'emploi et mesures de soutien (PEMS). L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi.

Les PEMS suivantes sont examinées dans le cadre de l'évaluation:

- Le programme de **Développement des compétences** procure une aide financière directe à des personnes pour sélectionner, planifier et payer de la formation. La formation est adaptée aux besoins des participants. Elle leur permet d'obtenir des services de counseling et d'orientation professionnelle. Elle peut comprendre l'éducation des adultes, l'alphabétisation et les compétences essentielles, la formation linguistique, la formation à court terme et la formation professionnelle menant à une certification par un établissement agréé.
- Le programme **START** subventionne le salaire de travailleurs que les employeurs n'embaucheraient pas normalement. Les mesures incitatives versées à l'employeur concernent principalement les salaires, les coûts pour l'employeur et les coûts de formation.
- Le programme des **Partenariats pour la création d'emplois** appuie les projets communautaires qui font bénéficier les participants d'expériences de travail.
- Le programme d'**Aide au travail indépendant** offre aux participants un soutien financier et des conseils en matière de planification des affaires, pour les aider à lancer leur propre entreprise.

- Les **Services d'aide à l'emploi** soutiennent les personnes qui se préparent à entrer dans le marché du travail ou à le réintégrer, ou qui les aident à trouver un meilleur emploi. Les services peuvent prendre la forme de services de recherche d'emploi, de développement de carrière et de counseling, ainsi que d'aide à la rédaction du curriculum vitae.
- Le **Programme des conseils sectoriels** vise à soutenir une approche du développement des ressources humaines dirigée par l'industrie et adaptée aux besoins du marché du travail des secteurs d'activité.
- La mesure de soutien **Recherche et innovation** repose sur des initiatives qui cherchent à trouver de meilleures façons d'aider les gens à se préparer à l'emploi, à retourner en emploi ou à conserver un emploi et à être des participants productifs au sein de la population active.



## Investissement au titre de l'EDMT

Au cours de l'exercice 2020 à 2021, le Canada a transféré près de 101 millions de dollars à la Nouvelle Écosse.



## Objectifs de l'évaluation

Forte du succès des cycles d'évaluation EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, ainsi que la conception et la mise en œuvre des PEMS en Nouvelle Écosse.





## Méthodologie de l'évaluation

Les conclusions présentées dans le présent rapport sont tirées de 8 études distinctes qui utilisent un mélange de méthodes qualitatives et quantitatives, qui comprennent:

- une analyse des impacts différentiels, pour les personnes qui ont entamé leur participation à une intervention entre 2010 et 2012;
- une analyse des résultats;
- une analyse coûts-avantages (qui tient compte des économies réalisées au chapitre des soins de santé);
- des entretiens avec des informateurs clés auprès de 43 responsables de programmes, fournisseurs de services, titulaires de projet, promoteurs, spécialistes du domaine et intervenants clés de la Nouvelle Écosse;
- des questionnaires complétés par les représentants de la province;
- une enquête auprès des participants au programme d'Aide au travail indépendant en Nouvelle Écosse;
- des revues de documents et de la littérature.



## Principales constatations

La participation aux programmes de Développement des compétences et d'Aide au travail indépendant améliore la participation au marché du travail et réduit la dépendance à l'égard des mesures de soutien du revenu du gouvernement par rapport à des non-participants similaires.

À quelques exceptions près, les interventions de Développement des compétences et des Services d'aide à l'emploi améliorent la participation au marché du travail et réduisent la dépendance au soutien du revenu dans la plupart des sous-groupes de participants. De plus, pour la plupart des interventions, les avantages de la participation aux PEMS pour la société finissent par surpasser les coûts des investissements initiaux au fil du temps.

L'évaluation a également révélé que:

- D'après une enquête menée auprès des participants au programme d'Aide au travail indépendants, près de 45% des répondants à l'enquête qui avaient lancé une entreprise étaient toujours en activité à l'hiver 2020 (entre 2 et 4 ans après la fin du

programme). De plus, 70 % des répondants ont déclaré que leur situation financière était à peu près la même ou meilleure après le programme qu'avant le début du programme.

- Après avoir participé au programme Développement des compétences, les apprentis augmentent leurs revenus d'emploi et réduisent leur dépendance à l'égard des mesures de soutien du revenu du gouvernement
- La Nouvelle Écosse utilise le programme des Partenariats pour la création d'emplois pour aider les participants à acquérir une expérience professionnelle qui mène à l'acquisition de nouvelles compétences liées à l'emploi ou à l'amélioration de leurs compétences actuelles.
- La Nouvelle Écosse utilise le Programme des conseils sectoriels pour soutenir une approche du développement des ressources humaines dirigée par l'industrie et adaptée aux besoins du marché du travail des secteurs d'activité.
- Les activités financées par l'entremise de la mesure Recherche et innovation sont conçues pour bonifier les programmes existants ou pour concevoir de nouveaux programmes qui compléteront ou remplaceront les programmes existants.



## Recommandations

L'évaluation a fait 2 recommandations.

**Recommandation 1 :** On incite la Nouvelle Écosse à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associées à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

**Recommandation 2:** On incite la Nouvelle Écosse à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données à l'appui des rapports, de la mesure du rendement et des évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et à l'échelle provinciale.